

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents à la séance : 20
Nombre de conseillers absents : 7
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3
Nombre de votants : 23
Date de la convocation : 25 juin 2024
Date d'affichage : 25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves (19h04), BOÉTÉ Cécile, LE GALL Maël (19h21), CASANAVE-LAULIVE Maryse, BICZO Sylviane, LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien (19h05), BODEVEUR David, THEFO Laurence, LE DRET STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne

Absents : LE COQ Laurent, LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, BONIZEC Christel, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella, DAUPHIN Jean-Claude

Procurations : LE COQ Laurent à CLECH Vincent, TASSEL Stéphane à THEFO Laurence, BONIZEC Christel à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : ANTHOINE Julien

N°2024/62

Finances locales

**Attribution d'une subvention FIFE pour le logement social sur le
programme de Terres d'Armor Habitat à Begard pour 11
logements à Keranv**

Monsieur le Maire rappelle que le bailleur social « Terres d'Armor Habitat » mène une opération de renouvellement urbain rue Ernest Renan à Bégard, avec la démolition d'un ensemble immobilier de 44 logements.

Terres d'Armor Habitat sollicite auprès de la Ville de Bégard la subvention à laquelle il peut prétendre au titre du régime d'aide au logement social pour la reconstitution, rue Hent Penn Vur (parcelle G1219), de 11 de ces 44 logements sociaux.

Un nombre identique de logements a déjà été reconstruit, avec l'aide de l'Agglomération (opération de l'ilot Anatole Le Braz). Il restera ainsi 22 logements à reconstruire dont 12 sur site et 10 rue Madeleine Brès.

Le chantier du programme dit « Keranv », doit débuter en septembre 2024 et s'achever en août 2025.

Plan de financement présenté par Terres d'Armor Habitat :

Nom opération <i>Commune</i>	« Kéranv » <i>Bégard</i>	
Nombre de logements	11	
Type d'opération	Démolition-reconstruction	
Coût de revient (HT)	1 869 677,00 €	
base subventionnable Agglomération (HT)	1 790 617.68 €	
Coût de revient (TTC)	2 052 839,00 €	100%

Fonds propres bailleur	309 407,00 €	15,07 %
Emprunts bailleur	1 255 383,00 €	61,16 %
Subventions Etat	56 925,00 €	2,77 %
Autres subventions (CD22)	36 000,00 €	1,76 %
Subventions de droit commun Agglo <i>dont création PLUS/PLAI*</i> <i>dont travaux démolition-reconstruction **</i>	179 062,00 € <i>Sans objet (reconstruction)</i> <i>179 617,00 €</i>	8,72 %
FIFE Commune de Bégard prenant en charge 50% du déficit foncier	108 031,00 €	5,26 %
FIFE Agglo prenant en charge 50% du déficit foncier	108 031,00 €	5,26 %

* prime PLUS : prêt locatif usage social (ménages modestes) ou PLAI : prêt locatif aide insertion (ménages très modestes)

** subvention de 10% des coûts d'achat/travaux HT, hors viabilisation

Cette opération, avec 216 062 € de déficit, mais avec un coût de revient de 2 610 € TTC/m² compris dans la fourchette d'éligibilité du Fond d'Intervention Foncière Exceptionnel (FIFE mobilisable entre 1800 et 2800€/m² SHAB TTC), peut bénéficier de ce dernier pour un montant de 50% du déficit, soit **108 031 € de FIFE** sous réserve de l'apport par l'Agglomération d'un montant financier identique (subvention ou valorisation foncière dans le cadre de l'opération globale « Ernest Renan »).

Par ailleurs, afin de mener à bien cette opération, la commune propose de céder à l'euro symbolique à Terres d'Armor Habitat le foncier nécessaire à sa réalisation.

Vu la délibération D2023-0484 du 11 avril 2023 de Guingamp-Paimpol Agglomération précisant les modalités de mobilisation du Fonds d'intervention foncière exceptionnel (FIFE) ;

Vu la délibération D2023-04-85 du 11 avril 2023 de Guingamp-Paimpol Agglomération portant révision du régime d'aides communautaires au logement social ;

Vu la délibération prise par Guingamp-Paimpol Agglomération en conseil communautaire du 28 mai 2024 accordant une subvention de 108 031 € de FIFE à l'opération de renouvellement urbain pour le programme de logements sociaux sur le site de Keranv à Bégard ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Hors de la présence de Monsieur Jean-Claude DAUPHIN,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec :

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le **8 JUIL, 2024**

ID : 022-212200042-20240701-2024DELIB62-DE

Nombre de suffrages exprimés :	23
Votes Pour :	23
Votes Contre :	0
Abstention :	0

- **ACCORDE** à Terres d'Armor Habitat une subvention de 108 031 € pour l'opération susmentionnée, au titre du FIFE de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
- **APPROUVE** la cession à Terres d'Armor Habitat de l'unité foncière susmentionnée au prix de l'euro symbolique ne donnant pas lieu à paiement ;
- **DIT** que tous les frais liés à la rédaction de l'acte d'acquisition amiable seront à la charge de Terres d'Armor Habitat ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment l'acte de cession.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH



Le secrétaire de séance,
Julien ANTHOINE



